

Rééquilibrer la fiscalité et mener un débat vraiment éclairé et citoyen : une urgence démocratique

La présentation de la loi de finances pour 2017 se profile à la rentrée. Au surplus, le débat fiscal dans la perspective des élections de 2017 va s'ouvrir. Mais tout laisse malheureusement à penser qu'il devrait être marqué par une certaine facilité populiste empreinte de l'idéologie libérale, laquelle assène avec relâche qu'il faut réduire la place de l'action publique, abandonner l'idée d'une réduction des inégalités par l'impôt et alléger les prélèvements sur les entreprises. Il y a pourtant urgence à repenser les termes du débat fiscal et à réorienter profondément les politiques fiscales.

Dans un communiqué du 3 décembre 2015, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dressait le constat suivant : « *Les recettes tirées de l'imposition des bénéficiaires des sociétés sont en baisse dans la majorité des pays de l'OCDE depuis le début de la crise économique mondiale, d'où un accroissement de la pression sur les particuliers pour permettre aux États de satisfaire leurs besoins de financement.* » L'OCDE précisait ainsi : « *En moyenne, les recettes perçues au titre de l'impôt sur les sociétés ont reculé de 3.6 % à 2.8 % du produit intérieur brut (PIB) entre 2007 et 2014* » et relève également que « *le taux normal moyen de TVA a atteint un niveau sans précédent dans la zone de l'OCDE* ».

Cette tendance s'est pleinement confirmée en France avec, notamment, la hausse de l'impôt sur le revenu (dont le produit est passé de 55 à 70 milliards d'euros en 6 ans), la hausse de la TVA et la création du « crédit d'impôt compétitivité emploi » (CICE).

Ce déséquilibre fiscal explique pour une large part le ressenti de nos concitoyens vis-à-vis de l'impôt et l'affaiblissement du consentement à l'impôt. Et ce d'autant plus que, depuis plusieurs années, les politiques publiques voient leur qualité et leur quantité se dégrader. Il explique également une part de la dégradation des comptes publics. Plus largement, il a montré son inefficacité et son injustice.

Pour renforcer le consentement à l'impôt, pilier de la vie en démocratie, il faut à tout prix éviter les déclarations populistes et mener une pédagogie citoyenne sur le rôle des finances publiques afin d'éclairer les choix des citoyens.

Solidaires Finances Publiques estime que, pour relégitimer l'impôt et le rendre mieux compris et plus juste, un rééquilibrage fiscal est indispensable : il passe notamment par une revue des niches fiscales, afin d'en évaluer le coût, l'efficacité et l'impact sur la contribution commune, et ce afin d'en réduire drastiquement le nombre et le coût. Outre que ceci simplifierait intelligemment la fiscalité, cela permettrait de rééquilibrer la répartition de la charge fiscale. Un tel examen doit concerner tous les impôts. A titre d'exemple, s'agissant de l'impôt sur les sociétés, le bilan très contestable et contesté du CICE impose sa suppression, ce qui pourrait permettre un rééquilibrage de la contribution des PME au regard de celle, sensiblement inférieure, des grands groupes...

Ce rééquilibrage fiscal est nécessaire, en France et dans de nombreux pays : c'est notamment l'un des enjeux cruciaux au niveau européen. Il doit s'effectuer dans le cadre d'une harmonisation progressive des systèmes fiscaux, notamment en matière d'impôt sur les sociétés, de TVA, de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales ou encore de la création d'impôts européens (IS européen, taxe sur les transactions financières...).

Ces différentes orientations et propositions doivent impérativement être livrées au débat public. Faute de quoi celui-ci sera biaisé, au risque d'alimenter davantage la crise démocratique et d'éloigner un peu plus les citoyens des enjeux qui touchent à « leurs » finances publiques.